

LIVRET DU REMPLAÇANT REP+

SECTEUR 3

ÉDUCATION  PRIORITAIRE

[100% DE RÉUSSITE]

SOMMAIRE

Missions du remplaçant REP+	3
Présentation du secteur 3	3
Coordonnées des circonscriptions	4
Horaires des écoles	4
Coordonnées des écoles	5
Plans des REP+ du secteur 3	7
Pistes lors de la première prise de contact avec l'enseignant titulaire de la classe	12
Modalités de continuité du service public d'éducation	12

1) Missions du remplaçant REP+

L'action du remplaçant REP+ est pilotée et planifiée par les inspecteurs du secteur dont il dépend.

Il est attendu des remplaçants REP+ :

- De **préparer et mettre en œuvre** une journée d'enseignement pour le niveau de classe indiqué à l'avance, **en concertation avec l'enseignant titulaire** de la classe,
- De **prendre en compte le contexte spécifique d'exercice** et de se référer aux priorités du référentiel d'éducation prioritaire,
- D'inscrire son action dans les projets des réseaux et des écoles dans lesquels il intervient.

Le remplaçant REP+ est soumis aux mêmes Obligations Réglementaires de Service qu'un enseignant titulaire de classe.

+ Rappel des éléments présents sur la fiche de poste des remplaçants REP+ :

Les lieux et plannings d'intervention journaliers sont déterminés par les circonscriptions.

Le titulaire remplaçant intervient sur les écoles rattachées au collège support de réseau REP+ mais peut également être amené à intervenir au sein des autres écoles du secteur dont dépend son collège de rattachement.

En cas de situation exceptionnelle (situation de crise), le remplaçant peut être mobilisé en renfort de la brigade de remplacement sur des suppléances d'enseignants en congés.

+ Textes de référence

- **Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation :**
↳ [BO n°30 du 25 juillet 2013](#)
- **Informations relatives aux fonctions de titulaires remplaçant :**
↳ [Circulaire n°2017-050 du 15 mars 2017](#)
↳ [Courrier du DASEN du 12 juillet 2021](#)
- **Référentiel de l'éducation prioritaire :**
↳ <https://eduscol.education.fr/document/14248/download?attachment>

2) Présentation du secteur 3

● Le Réseau d'Education Prioritaire **ALAIN** comprend le collège Alain, 6 groupes scolaires primaires, 1 école élémentaire et 1 école maternelle (Parmentier) répartis dans la ville de Saint-Fons (cf. plan)

Il est piloté par Madame PAVON (Inspectrice de l'Education Nationale), Madame BERGER (Principale du collège Alain) et Monsieur ASSET (IA-IPR de Mathématiques référent du réseau).

La coordonnatrice du REP+ ALAIN est Madame Claire GENECHESI.

● Le Réseau d'Education Prioritaire **MARCEL PAGNOL** comprend le collège Marcel Pagnol et 5 écoles (3 écoles maternelles et 2 élémentaires) répartis dans la ville de Pierre Bénite (cf. plan).

Il est piloté par Madame PAVON (Inspectrice de l'Education Nationale), Monsieur SOLER (Principal du collège Pagnol) et Monsieur ESTEVENY (IA-IPR d'Education Physique et Sportive référent du réseau).

La coordonnatrice du REP+ PAGNOL est Madame Emma PAUBEL-MBAYE.

● Le réseau d'éducation prioritaire **LAMARTINE**, comprend le collège Lamartine de Villeurbanne, 3 groupes scolaires (3 à Villeurbanne, 1 à Bron). Il est piloté par Monsieur GROS (principal du collège Lamartine), Madame FACCHI (Inspectrice de l'Education Nationale de Villeurbanne 1), Madame GIBERT (Inspectrice de l'Education Nationale de Villeurbanne 2), Mme DEMARQUET (Inspectrice de l'Education Nationale de Bron-Chassieu) et Madame Musset (IA-IPR de Lettres, référente du réseau).

La coordonnatrice du REP+LAMARTINE est Madame Charlotte DELUZAIN.

3) Coordonnées des circonscriptions

+ SAINT FONTS - PIERRE BENITE :

Les locaux de l'IEN se trouvent derrière la mairie de Saint-Fons au :
3 allée du Merle Rouge, 69190, SAINT-FONS.

Vous pouvez joindre Madame BARDIN (secrétaire de circonscription), par téléphone au 04.72.89.11.89 ou par courriel : ce.0693019g@ac-lyon.fr.

Pour toute information d'ordre technique, pour le REP+ Alain, vous pouvez aussi contacter Madame GENECHESI (coordonnatrice REP+ de Saint-Fons) sur sa messagerie académique : claire.genechesi@ac-lyon.fr ou par téléphone au 04.72.89.11.89 (circonscription) ou au 06.61.78.69.92 (téléphone personnel).

Pour toute information d'ordre technique sur le REP+ Pagnol, vous pouvez aussi contacter Emma PAUBEL-MBAYE (coordonnatrice REP+ de Pierre Bénite) : emma.paubel-mbaye@ac-lyon.fr ou par téléphone au 06.82.73.83.19 (téléphone personnel).

Pour toute information d'ordre pédagogique ou de gestion de classe, vous devez contacter les conseillers pédagogiques de votre circonscription de rattachement en appelant au secrétariat (numéro ci-dessus) ou par courriel :

- CPC généraliste : Geneviève LAGAIN genevieve.lagain@ac-lyon.fr
- CPC EPS : Stéphanie GUILBERT stephanie.guilbert@ac-lyon.fr

+ RESEAU LAMARTINE VILLEURBANNE/BRON :

Les locaux de l'IEN de Villeurbanne se trouvent dans l'école Edouard Herriot :
61 bis cours de la République 69100 VILLEURBANNE.

Vous pouvez joindre Madame ARPIN (secrétaire de circonscription), par téléphone au 04.78.85.78.30 ou par courriel : ce.0690205y@ac-lyon.fr

Pour toute information d'ordre pédagogique ou de gestion de classe, vous devez contacter les conseillers pédagogiques de votre circonscription de rattachement en appelant au secrétariat (numéro ci-dessus) ou par courriel :

- CPC généraliste : Célia HO
- CPC EPS : Denis ROCHE Denis.Roche@ac-lyon.fr

4) Horaires des écoles

Les horaires d'ouverture et de fermeture des écoles de Saint-Fons sont les suivants :

- Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 8h20-11h45 / 13h35-16h30
- Les activités périscolaires organisées par la mairie : 7h30-8h30 puis 16h30-17h30/18h*
* *tarification supplémentaire*

Les horaires d'ouverture et de fermeture des écoles de Pierre Bénite sont :

- Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 8h20-11h30 / 13h20-16h30
Les activités périscolaires organisées par la mairie : 7h30-8h20 / 16h30-18h30**
***tarification par tranche horaire*

Les horaires d'ouverture et de fermeture des écoles de Villeurbanne sont :

- Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 8h20-11h50 / 13h50-15h50 et Mercredi : 8h20-11h50
- Les activités périscolaires organisées par la mairie prennent le relais à 15h50 jusqu'à 17h00 fin du temps 1, puis 18h fin du temps 2.

Les horaires d'ouverture et de fermeture des écoles de Bron sont :

- Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 8h20-11h30 / 13h20-16h30
- Les activités périscolaires organisées par la mairie : 7h30-8h30 puis 16h30-17h45

5) Coordonnées des écoles

REP+ MARCEL PAGNOL

Ecole élémentaire Paul Eluard

Directeur : M. Alain GEORGE

21 avenue Haute Roche

69310 PIERRE BENITE

Tél. 04 78 51 56 94

Courriel : ce.0693716p@ac-lyon.fr

Ecole élémentaire du Centre (Langevin-Jaurès)

Directeur : M. Philippe GUILLAUD SAUMUR

7 rue Lucie Aubrac

69310 PIERRE BENITE

Tél. 04 78 86 69 09

Courriel : ce.0690326e@ac-lyon.fr

Ecole maternelle Henri Wallon

Directrice : Mme Sandrine MACÉ

5 rue Lucie Aubrac

69310 PIERRE BENITE

Tél. 04 78 86 69 03

Courriel : ce.0690494m@ac-lyon.fr

REP+ ALAIN

Ecole primaire Salvador Allende

Directrice : Mme Premillieu Isabelle

53 rue Mathieu Dussurgey

69190 Saint-Fons

Tél. 04 72 21 19 72

Courriel : ce.0694190e@ac-lyon.fr

Ecole primaire Simone de Beauvoir

Directeur : M. Broux Thierry

17 rue Louis Blanc

69190 Saint-Fons

Tél. 04 72 89 38 40

Courriel : ce.0693962g@ac-lyon.fr

Ecole primaire Jules Vallès

Directrice : Mme Valentino Valérie

19 rue Victor Hugo

69190 Saint-Fons

Tél. 04 78 70 95 45

Courriel : ce.0693629v@ac-lyon.fr

Ecole maternelle Parmentier

Directrice : Mme Chandanson Nathalie

40 rue Parmentier

69190 Saint-Fons

Tél. 04 78 67 13 77

Courriel : ce.0690478v@ac-lyon.fr

Ecole maternelle Pablo Picasso

Directrice : Mme Emilie PERRET

21 avenue Haute Roche

69310 PIERRE BENITE

Tél. 04 78 51 40 99

Courriel : ce.0691707f@ac-lyon.fr

Ecole maternelle Jean Lurçat

Directrice : Mme Nadjet BENKACEM-GOURDIKIAN

8 rue du 19 Mars 1962

69310 Pierre-Bénite

Tél. 04 78 50 13 73

Courriel : ce.0692603e@ac-lyon.fr

Ecole élémentaire Parmentier

Directrice : Mme Piqué Béatrice

8 avenue Antoine Gravallon

69190 Saint-Fons

Tél. 04 78 70 93 55

Courriel : ce.0693289a@ac-lyon.fr

Ecole primaire Maison des Trois Espaces

Directeur : M. Daneyrolle Lionel

Rue de Bellevue

69190 Saint-Fons

Tél. 04 72 89 33 66

Courriel : ce.0693760m@ac-lyon.fr

Ecole primaire Jean Guéhenno

Directrice : Mme Thiébaud Elise

31 rue de la Jachère

69190 Saint-Fons

Tél. 04 72 51 09 27

Courriel : ce.0691868f@ac-lyon.fr

Ecole primaire Simone Veil

Directrice : Mme Mercier Gaëlle

20 rue Anatole France

69190 Saint-Fons

Tél. 04 72 51 09 27

Courriel : ce.0694299y@ac-lyon.fr

REP+ LAMARTINE

Ecole élémentaire Jules Guesde
Directrice : Mme Thevenet Estelle
51 Rue Jules Guesde,
69100 Villeurbanne
Téléphone : 04 72 91 80 60
Courriel : ce.0693394p@ac-lyon.fr

Ecole maternelle Jules Guesde
Directrice : Mme Testucci Alice
55 Rue Jules Guesde
69100 Villeurbanne
Téléphone : 04 72 91 80 61
Courriel : ce.0691211s@ac-lyon.fr

Ecole élémentaire Albert Camus
Directeur : M. Martins David
195 Rue Jean Voillot
69100 Villeurbanne
Téléphone : 04 72 14 60 80
Courriel : ce.0693245c@ac-lyon.fr

Ecole maternelle Albert Camus
Directrice : Mme Deluzain Charlotte
199 Rue Jean Voillot
69100 Villeurbanne
Téléphone : 04 72 14 60 81
Courriel : ce.0691712l@ac-lyon.fr

Ecole maternelle Pierre Cot
Directrice : Mme Dubuisson Nathalie
17 Rue Marcel Bramet
69500 Bron
Téléphone : 04 72 37 05 18
Courriel : ce.0690451r@ac-lyon.fr

Ecole élémentaire Pierre Cot
Directrice : Mme Thin Josiane
7 rue Marcel Bramet
69500 Bron
Téléphone : 04 72 37 04 52
Courriel : ce.0691219a@ac-lyon.fr

Ecole maternelle Saint-Exupéry
Directrice : Mme Isoard Laure
33 Rue des Jardins
69100 Villeurbanne
Téléphone : 04 78 79 59 41
Courriel : ce.0692847v@ac-lyon.fr

Ecole élémentaire Saint-Exupéry
Directrice : Mme De Saint-Jean Christelle
30-32 Rue des Jardins
69100 Villeurbanne
Téléphone : 04 72 37 04 52
Courriel : ce.0693563y@ac-lyon.fr

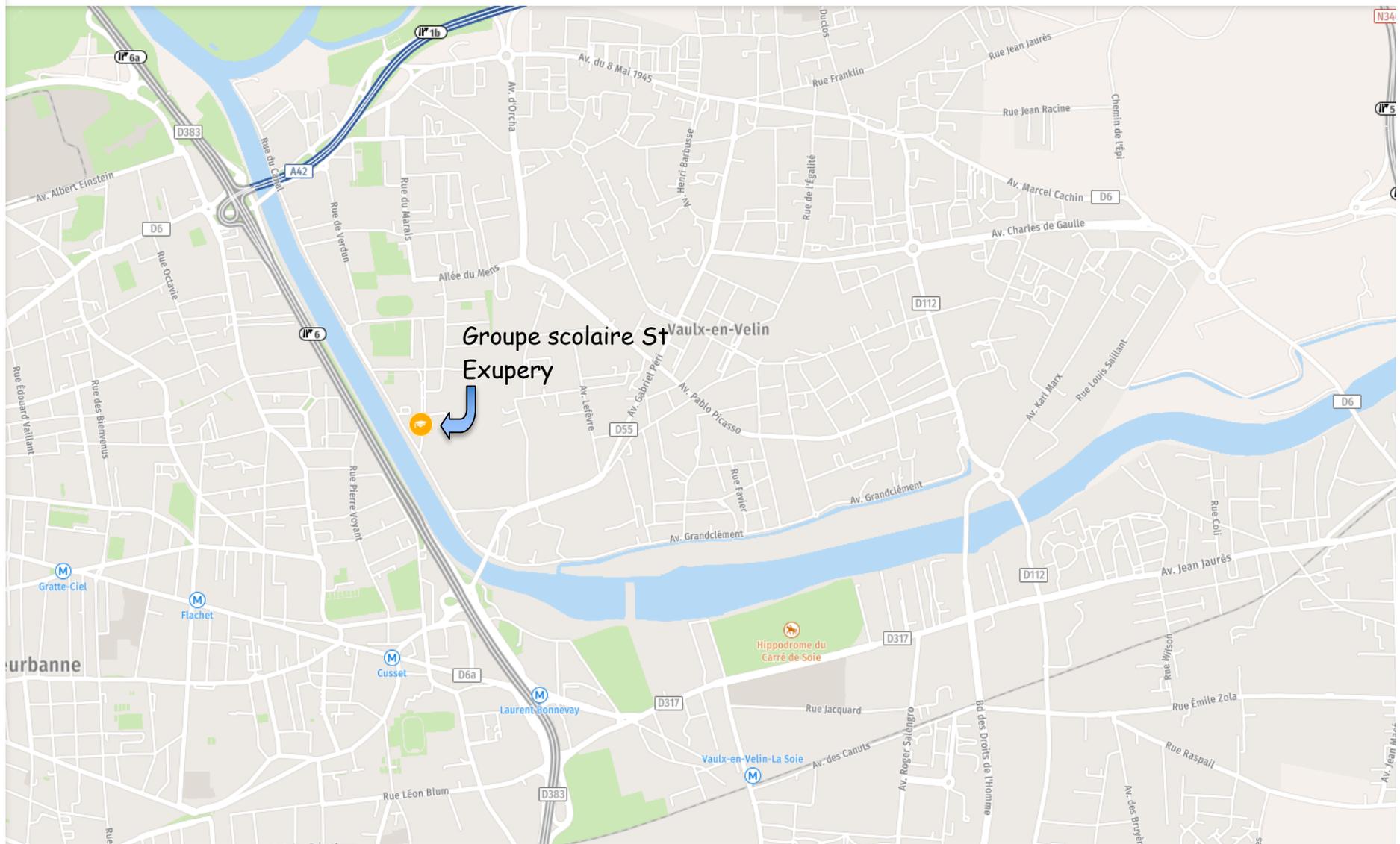
6) Plans des REP+ du secteur 3



3 groupes scolaires sur Villeurbanne et 1 groupe scolaire sur Bron

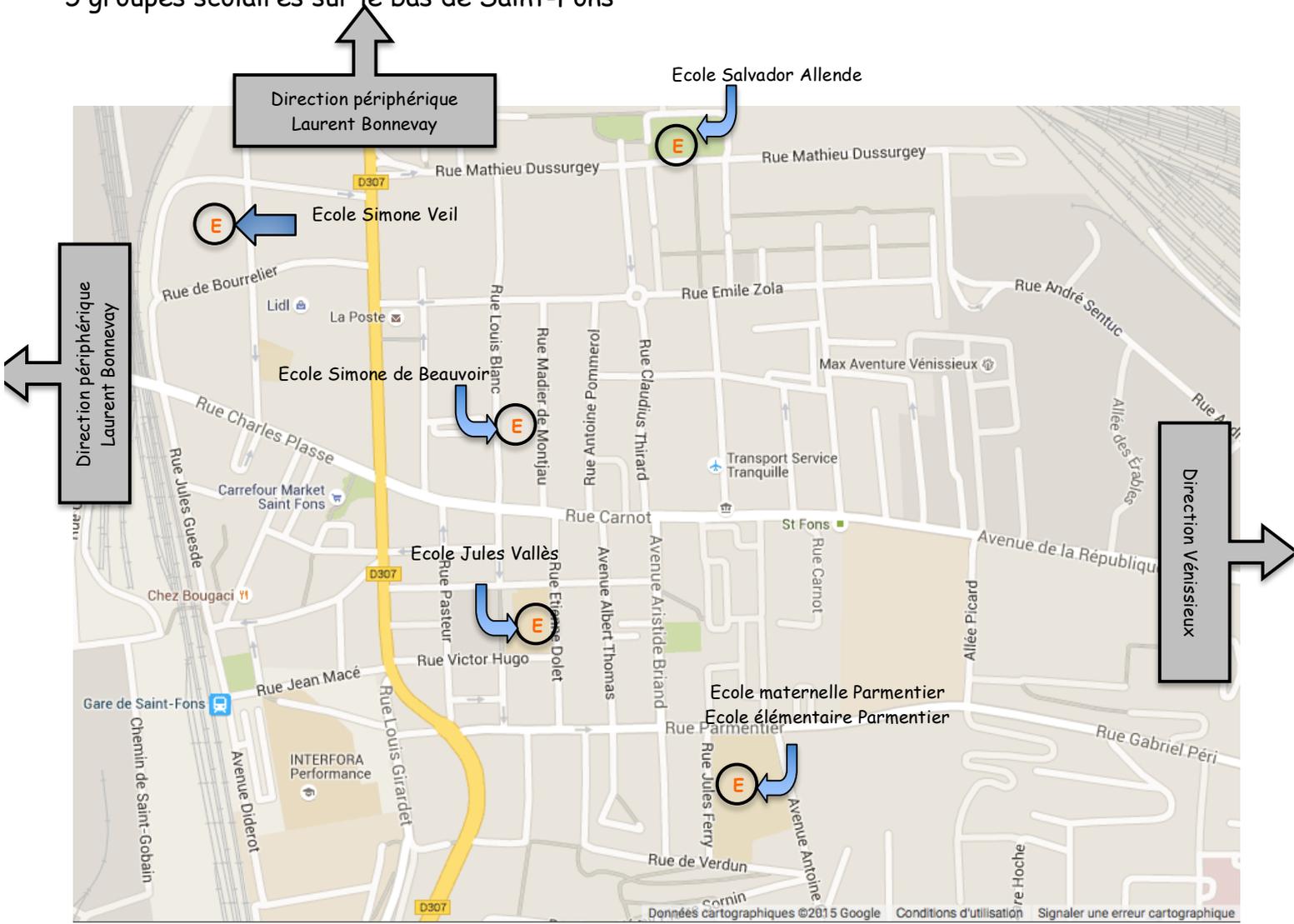
Plans de Villeurbanne-Bron





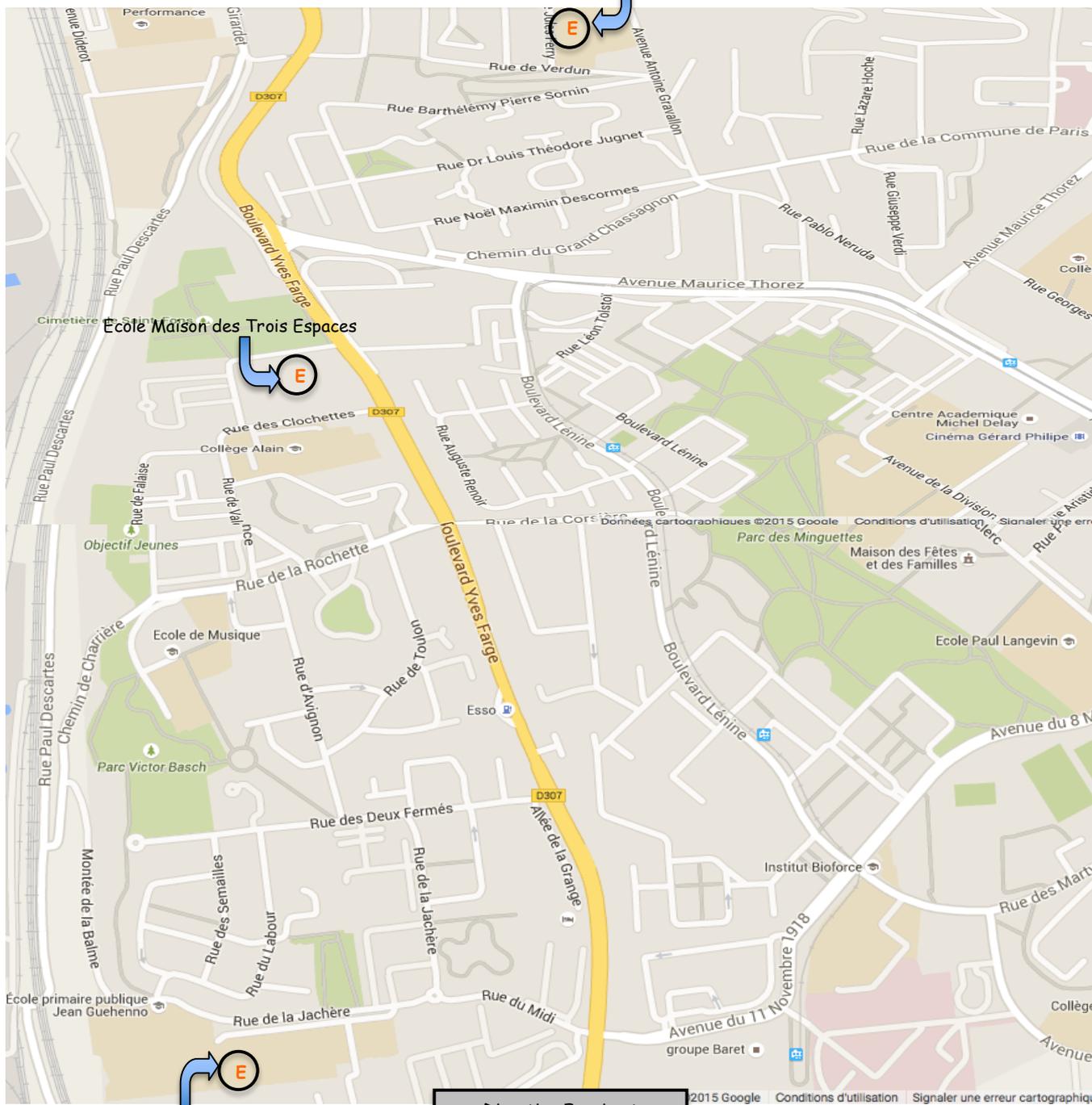
PLAN DE SAINT-FONS

5 groupes scolaires sur le bas de Saint-Fons



2 groupes scolaires sur le haut de Saint-Fons

Ecole maternelle Parmentier
Ecole élémentaire Parmentier



Ecole Jean Guéhenno

Direction Feyzin et
Boulevard Urbain Sud

7) Pistes lors de la première prise de contact avec l'enseignant titulaire de la classe

- **SECURITE DES ELEVES :**

Le titulaire remplaçant REP+ prend connaissance :

- ⇒ du nom des élèves avec PAI dont il aura la responsabilité et lit le protocole de prise en charge,
- ⇒ des conduites à tenir prévues par chacun des PPMS (risques majeurs et intrusion) ainsi que du plan d'évacuation en cas de déclenchement de l'alarme incendie,
- ⇒ du document utilisé pour recenser les personnes autorisées à venir chercher l'enfant à la sortie de l'école, des jugements afférents le cas échéant

- **COMMUNICATION / PREPARATION / CORRECTIONS :**

- ⇒ Se mettre d'accord avec le titulaire de la classe sur les modalités de communication (mail, téléphone, nextcloud...)
- ⇒ Préparer un mot commun avec le titulaire de la classe à coller dans les cahiers de liaison ou à publier sur le blog de la classe pour présenter les enseignants qui travailleront avec les élèves de la classe.
- ⇒ Prendre des informations sur les modalités de travail spécifiques de la classe (ex : ateliers, plan de travail, centre d'apprentissage/classe flexible, etc...)
- ⇒ S'accorder sur la manière de corriger les travaux des élèves
- ⇒ S'accorder sur la forme que prendra la trace laissée au titulaire pour l'informer du déroulement de la journée et des éventuels incidents survenus.

- **SUIVI DES ELEVES :**

Le titulaire remplaçant REP+ prend aussi connaissance :

- ⇒ Du nom des élèves qui ont un PAP, un PPS et prend en compte les aménagements préconisés.

8) Continuité du service public d'éducation

+ En cas d'absence du remplaçant REP+ :

- Prévenir par ordre de priorité :
 1. L'enseignant à remplacer et/ou le directeur de l'école le plus tôt possible,
 2. La coordonnatrice REP+ (par téléphone : SMS et/ou appel),
 3. La secrétaire de circonscription de l'école où le remplacement a lieu
 4. La secrétaire de circonscription de rattachement + la coordinatrice REP+ par mail pour le suivi administratif.
- Le titulaire est rappelé et reprend sa classe s'il n'y a pas de titulaire remplaçant REP+ supplémentaire. Tous les temps de pondération REP+ commenceront à partir de 9h pour laisser le temps au titulaire de la classe de s'assurer de la présence du remplaçant dans sa classe et finiront à 12h. La coordonnatrice REP+ informe le titulaire remplaçant supplémentaire du remplacement à effectuer.

+ En cas d'absence du titulaire de la classe :

- Le remplaçant (ZIL ou brigade départementale), s'il a été nommé, reste en classe et le titulaire remplaçant REP+ est mis à disposition de la circonscription, il reste dans l'école et signale à la circonscription et à la coordonnatrice qu'il est disponible. Il peut alors être mis à disposition de l'école ; tant qu'il n'est pas appelé, il reste sous l'autorité du directeur.
- Dans le cas d'un congé long du titulaire de la classe, il se peut que le titulaire remplaçant REP+ remplace l'enseignant remplaçant en charge de la classe (*décision au cas par cas de l'IEN*).
- Si aucun remplaçant n'est affecté, le titulaire remplaçant REP+ prend en charge la classe comme prévu initialement.